



un fils majeur entre chez son père pour lui voler des biens

Par **zame**, le **31/05/2020** à **16:25**

un fils majeur de 40 ans prévient son père de 74 ans qu'il ira à telle date chez lui pour lui prendre tout son matériel (outils et machines outils en nombre) afin de les revendre, ceci pour payer sa part des frais d'ehpad de sa mère 71 ans gravement atteinte de démence, Alzheimer et épilepsie. (part demandée aux enfants puisque les revenus des parents sont de 1800€ et le prix de l'ehpad de 2600€)

il ajoute (preuves sms) que si son père n'est pas d'accord, il lui "cassera la gueule" ce fils a-t-il le droit de faire cela en entrant de force chez son père pour se servir sans son accord - que peut faire le père face à ces menaces et dans cette situation. Ce dernier est déjà très mal en point du fait de l'hospitalisation de son épouse dont il s'est occupé jusqu'au bout mais c'est le médecin qui lui a conseillé la seule solution et pour son épouse et pour lui du fait de sa santé fragilisée par l'épuisement et le chagrin.=N

[quote]

les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!!

[/quote]

Par **Visiteur**, le **31/05/2020** à **21:09**

BONJOUR

Veuillez respecter les CGU du forum svp...

Dites bien à votre père qu'à la moindre violence, il doit appeler la police ou le 911